

## **Comité Directeur du 23 septembre 2006**

**Étaient présents :** B. Thinat, G. Bégaud, V. Dziedziczak, R. Seigle, F. Leroy, K. Pousse, T. Bernardin, J.L. Salvaing, S. Desmoulières

**Excusés :** Y et PP Lerat, V. Normand, T. Barbier (pouvoir à K. Pousse), J.C. Gendre

**Invités :** H. Carvallo (propriétaire du château de Villandry), P. Gobé, B. Vernadet

### **Compte-rendu du séminaire des présidents de ligue :** par K. Pousse

La FFE fait part de son partenariat avec la BNP : 200 000 €uros par an pendant 3 ans + la communication + divers avantages en nature (T-shirts, etc.). Ce partenariat peut se décliner au niveau des ligues, des CDJE voire des clubs => tous les responsables d'agence sont au courant. De plus, les jeunes de moins de 25 ans, ayant un compte ou en ouvrant un à la BNP, peuvent se faire rembourser la moitié du montant de leur licence.

Les relations entre la FFE et la base (ligue, CDJE, clubs) étant, à l'heure actuelle, peu satisfaisantes, il est décidé de mettre en place une lettre d'information bimestrielle à destination des présidents de ligue qui devront la relayer.

Licence d'été : certains joueurs ne prenant une licence que pour les tournois d'été (ex. Avoine), il est envisagé de créer une licence dite « découverte » couvrant cette période => voir lors d'une A.G. extraordinaire.

Séjours sportifs des mineurs : de nouvelles dispositions sont prises par le Ministère de la Jeunesse et des Sports = Déclaration du lieu de séjour, au moins une semaine à l'avance, pour tout hébergement de plus de 6 (six) mineurs à partir de la première nuit avec obligation de désigner 2 (deux) encadrants dont un est responsable.

### **Compte-rendu de la commission technique :** voir Compte-Rendu de B. Thinat

Le Comité Directeur valide les conclusions de la Commission Technique, à savoir :

Critères pour un tournoi rapide de qualité = 8 (+1) voix pour, 1 abstention et 0 voix contre.

Cahier des charges pour les clubs recevant = 9 (+1) voix pour

3 questions sur la feuille de match = 8 (+1) voix pour, 1 abstention

Ethique sportive = 9 (+1) voix pour

Une circulaire de rentrée sera adressée à tous les Présidents de club.

Le Championnat de ligue aura lieu lors de l'Open du CDJE41 organisé à St Laurent-Nouan les 26, 27 et 28 mai 2007.

### **Arbitrage :** par Serge Desmoulières

Le stage de Nogent le Roi a regroupé 12 futurs arbitres

Il faudrait penser à programmer un stage d'AF3 ainsi qu'un stage de Formation continue pour arriver à l'objectif : un club = un arbitre.

Il pourrait être mis en place un titre d'Arbitre-Jeunes pour les 12 à 16 ans désirant arbitrer des compétitions de jeunes => organisation d'un stage ?

### **Secteur Jeunes :** par Régis Seigle

Pour la Nationale IV : nous avons un problème de directeur de groupe, J.F. Guyon ne souhaite plus s'en occuper. Il est donc fait un appel auprès des clubs désirant participer à cette compétition pour trouver un bénévole.

Le championnat Régional des jeunes, qualificatif pour les Championnats de France, se déroulera à Avoine les 9, 10 et 11 mars 2007.

Pour le Championnat de France 2007 se déroulant au Grand Bornan, Bernard Thinat est mandaté pour réserver les hébergements nécessaires.

**Féminines** : par K. Pousse en l'absence d'Yvette Lerat excusée

Cette année 31 joueuses représentant 5 clubs ont participé au Championnat de Ligue de parties rapides qui a eu lieu à Gien (45) : ce qui donne 3 places qualificatives à la ligue.

La grille américaine et le classement étant en contradiction, il est demandé au président de faire un courrier à Yvette Lerat, directrice des féminines, demandant des éclaircissements. Le Comité Directeur, au vu du règlement de cette compétition, valide le classement suivant : 1<sup>ère</sup> Yvette Lerat, 2<sup>ème</sup> Eva Lee, 3<sup>ème</sup> Claire Boursier. Ces 3 compétitrices représenteront la ligue lors de la phase finale.

**Divers** :

Le club de Châteauneuf fait une demande de subvention de fonctionnement. La ligue n'étant pas autorisée à verser des subventions, le président fait un courrier expliquant les démarches à faire pour obtenir des aides.

Lecture faite par le président et le directeur de l'arbitrage de la plainte déposée par R. Mietlicki à l'encontre de V. Normand => affaire à suivre.

Fin de séance à 18h00

Le Président,  
K. POUSSE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'K. Pousse', written in a cursive style. The signature is positioned diagonally across the page.